

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais sur

rendez-vous selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 9h-11h (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90	
Lundi et jeudi	: 14h-16h
Mar, mer, vend	: 9h30-12h / 14h-16h
Samedi	: 9h30-12h

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole primaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Halte-garderie

Ouvert du lundi au vendredi selon les horaires suivants:

Régulier	: 7h30 - 18h30
Occasionnel	: 9h - 17h

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Mme BRAUT-LEBLAY

Tél. : 02.43.89.09.11

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, vous obtiendrez toujours une réponse en cas d'appel. Le numéro d'appel est le 17.

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h; les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

Gendarmerie de Connerré

20 rue de La Rochelle - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

du lundi de 14h à 18h les mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Horaires **période scolaire** - Espace Aquatique :

Lundi	: 10h - 13h30 / 16h - 19h
Mardi	: 12h - 13h30 / 16h - 19h / 20h - 22h
Mercredi	: 10h - 18h
Jeudi	: 12h - 13h30 / 16h - 19h
Vendredi	: 12h - 13h30 / 16h - 19h
Samedi	: 9h30 - 11h / 14h30 - 17h30
Dimanche	: 10h - 13h / 14h30 - 17h30

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

Horaires d'été jusqu'au samedi 30 septembre 2017

Lundi et mercredi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

(Venir 15 minutes avant la fermeture de la déchèterie)

Prochains ramassages de : **13 et 27 mai 2017**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar, Jeud, Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°19 du 12 mai 2017

**Fermeture de la mairie
le samedi 27 mai 2017**

Elections présidentielles : résultats

Bureau 01 - Mairie	: M. MACRON ➤ 297 voix	Mme LE PEN ➤ 233 voix
Bureau 02 - Espace Saint-Jean	: M. MACRON ➤ 329 voix	Mme LE PEN ➤ 218 voix
Bureau 03 - Ecole primaire	: M. MACRON ➤ 233 voix	Mme LE PEN ➤ 170 voix

Soit un total de **859 voix pour M. MACRON** et **621 voix pour Mme LE PEN**

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mardi 16 mai 2017 à 20h00**.

Sacs jaunes

En raison d'une rupture de stock de sacs jaunes, nous ne sommes plus en mesure d'en distribuer en Mairie. Nous sommes en attente d'une prochaine livraison. Nous vous remercions de votre compréhension.

La construction du bâtiment paramédical va commencer

Les travaux de construction destinés à accueillir les professionnels de la santé (infirmiers, psychologue, ostéopathe, sophrologue...) vont débuter dans les prochains jours **sur le terrain situé à côté de la pharmacie, rue du Haras**.

Pour permettre l'accès des camions au chantier, à partir du **mardi 9 mai**, une clôture sera installée matérialisant sur le parking, une voie d'accès destinée exclusivement aux véhicules de chantier. Ainsi, l'entrée et la sortie se feront en double sens pendant cette période. Le panneau de sens interdit sera levé permettant ainsi cette circulation en double sens afin de permettre l'entrée et la sortie du parking.

Nous sommes conscients de la gêne qui pourrait être occasionnée sur les zones de stationnement durant cette période et par avance nous vous remercions de votre compréhension. Nous avons particulièrement attiré l'attention des entreprises sur la présence des écoles et donc des enfants et de l'impérieuse nécessité de la sécurité.

Ecole Sainte-Adélaïde

L'école privée Sainte-Adélaïde organise ses portes ouvertes le **samedi 20 mai 2017 de 9h30 à 12h**. Ce sera l'occasion pour les personnes qui le souhaitent de visiter l'école, de rencontrer et de dialoguer avec l'équipe enseignante et l'association des Parents d'élèves. Pour toute inscription, vous pouvez contacter la directrice, Madame Aubry au 02.43.76.70.06.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du **lundi 15 mai 2017 au vendredi 19 mai 2017**

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Salade et dés de fromage	Concombre à la crème	Carottes râpées vinaigrette	Céleri rémoulade
Emincé de porc	Sauté de bœuf	Poulet rôti	Brouillade d'œufs
Petits pois	Pâtes	Purée de pommes de terre	Salade verte
Fromage blanc	Fromage	Fromage	Fromage
Compote de pommes	Mousse au chocolat	Corbeille de fruit	Semoule au lait

Première déclaration de revenus

Cette année 2017 est peut-être celle de votre première déclaration de revenus. Voici ce qu'il faut savoir pour que tout se passe bien. En France, une personne qui perçoit des revenus doit les déclarer à l'administration fiscale. Si vous avez travaillé en 2016 et que vous êtes âgé de plus de 18 ans vous pouvez souscrire personnellement une déclaration de revenus.

Premièrement même si vous pensez être non-imposable parce que vous n'avez perçus que de faibles sommes en 2016 vous devez effectuer une déclaration parce que sans déclarer, vous ne recevrez jamais votre **avis de non-imposition**.

Or ce document est indispensable à l'obtention de certains dispositifs, et, deuxièmement, il est toujours possible de commettre une erreur d'estimation. Même faibles, vos revenus peuvent être imposés. Une absence de déclaration pourrait alors vous exposer à un **redressement fiscal** avec des intérêts de retard.

La première déclaration se fait théoriquement par voie papier. Vous devez demander un imprimé du formulaire 2042, que vous pouvez avoir au centre des finances publiques ou de le télécharger sur le site officiel des impôts (<https://www.impots.gouv.fr>)

Vous pouvez aussi choisir **d'être rattaché au foyer fiscal de vos parents**. Seuls les enfants majeurs de moins de 21 ans ou étudiants de moins de 25 ans qui sont encore rattachés au foyer fiscal de leurs parents peuvent se passer de l'étape déclarative. Attention avec cette option fiscale, vous ne pourrez pas bénéficier du crédit d'impôt si vous contractez un prêt pour financer vos études.

Il est également possible de faire sa déclaration en ligne, mais sous certaines conditions.

Vous pouvez également consulter <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/> pour toutes informations utiles.

RAPPEL : la déclaration PAPIER doit être déposée **au plus tard le mercredi 17 mai 2017** et la déclaration en ligne le **mardi 6 juin 2017 à minuit**.

Cartes électorales

Lors de la campagne électorale pour les élections présidentielles, nous avons constaté un retour important des cartes électorales et des enveloppes de propagande, avec pour motif « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Nous tenons à vous rappeler que tout changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune, nécessite une démarche de la part de l'électeur. Il convient en effet de venir en Mairie compléter l'imprimé correspondant, et de produire un justificatif de domicile et un titre d'identité. Aucun changement d'adresse ne peut être fait par les services administratifs sans ces documents.

Elections législatives

Les élections législatives qui permettront de désigner 577 députés à l'Assemblée nationale sont prévues le **dimanche 11 juin 2017** et, en cas de second tour, le **dimanche 18 juin 2017**. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.

Associations

Association Soutien à Domicile - Familles rurales

L'association recrute des aides à domicile sur toute la Sarthe pour la saison estivale de juin à septembre. Une journée « job dating » est organisée le **mardi 16 mai de 13h30 à 16h** au centre social LARES - 2 Place Jacques Moreau à Montfort-le-Gesnois. N'hésitez pas à vous présenter avec votre CV.

Détent'danse

L'association de danses de salon Détent'danse organise des journées portes ouvertes à la salle Saint-Jean les **mercredis 7 juin 2017, 14 juin 2017 de 20h à 21h** ou les **vendredis 9 juin 2017 et vendredi 16 juin 2017 de 19h15 à 20h15**. Pour tous renseignements, contactez le 06.06.82.72.66 ou par mail : detentdanse@sfr.fr

Génération Mouvement Montfort

L'association organise le banquet annuel du club le **11 Juin à 12h** à la salle polyvalente. Ouvert à tous.

Tarifs : adhérent et sympathisant 22 € - invité 27€

Réservation au 02.43.76.78.87 ou 02.43.76.72.35 **avant le 5 juin**.